

✘ Guide des réponses possibles : Les droits des peuples autochtones dans la Constitution canadienne

Pour l'activité *Action citoyenne, d'hier à aujourd'hui*, qui consiste à disposer les cartes associées à une étude de cas sur une planche de jeu, plus d'une combinaison de bonnes réponses est possible. Plusieurs cartes peuvent s'inscrire dans plus d'une catégorie : la discussion et le raisonnement sont plus importants que les réponses.

Cela étant dit, vous trouverez ci-dessous une combinaison possible de réponses qui pourra vous être utile.

Agir personnellement

1	Participer à une manifestation nationale Des gens ont voyagé pendant plusieurs jours en train, de Vancouver à Ottawa, pour manifester sur la Colline du Parlement.
2	Faire un don Des gens ont fait des dons pour payer les frais de location de deux trains, soit 90 000 \$, en vue de transporter des manifestants de Vancouver à Ottawa.
3	Apporter de la nourriture Tout au long du trajet, lorsque le train s'arrêtait, des gens apportaient de la nourriture et des cadeaux aux passagers pour les encourager.
4	Apporter un soutien Le maire d'Ottawa a accueilli personnellement les manifestants venus en train.
5	Accepter le rôle de leader C'est George Manuel, président de l'Union of British Columbia Indian Chiefs, qui a eu l'idée du train « Constitution Express ».

Agir en groupe

1	<p>Réunir les leaders</p> <p>Des centaines de chefs et d'aînés de toutes les provinces et de tous les territoires (sauf l'Alberta) ont participé à la première Assemblée des chefs du Canada, afin d'unir leurs efforts concernant les enjeux constitutionnels.</p>
2	<p>Créer des possibilités d'action citoyenne</p> <p>L'Union of British Columbia Indian Chiefs a loué deux trains pour transporter des groupes de manifestants de Vancouver à Ottawa.</p>
3	<p>Former un groupe d'action</p> <p>Le Comité inuit sur les affaires nationales a été créé pour présenter les opinions des Inuits sur la Constitution canadienne.</p>
4	<p>Coordonner des activités</p> <p>Des groupes des Premières Nations ont organisé des manifestations sur la Colline du Parlement et devant des assemblées législatives provinciales.</p>
5	<p>Créer un nouvel organisme national</p> <p>La Fraternité des Indiens du Canada s'est restructurée et est devenue l'Assemblée des Premières Nations.</p>

Obtenir l'appui du public

1	<p>Sensibiliser le public</p> <p>Des militants des Premières Nations ont mené une campagne visant à sensibiliser le public aux droits ancestraux des Autochtones et à leurs droits issus des traités.</p>
2	<p>Diffuser son message à l'échelle internationale</p> <p>Des chefs des Premières Nations se sont rendus en Grande-Bretagne, en Europe et aux Nations Unies pour plaider leur cause sur la scène internationale.</p>
3	<p>Attirer l'attention</p> <p>Un millier de manifestants des Premières Nations ont retenu l'attention lorsqu'ils ont voyagé de Vancouver à Ottawa, à bord d'un train qu'ils avaient surnommé le « Constitution Express ».</p>
4	<p>Parler aux médias</p> <p>À l'arrivée du Constitution Express à Ottawa, les militants des Premières Nations se sont adressés à des journalistes, qui ont ensuite diffusé de l'information sur les droits des peuples autochtones.</p>
5	<p>Sensibiliser les collectivités</p> <p>L'Union of British Columbia Indian Chiefs a organisé des ateliers dans toute la province pour sensibiliser les communautés des Premières Nations à la question des droits et des traités.</p>

Avoir recours au système politique

1	<p>Faire pression sur les législateurs britanniques</p> <p>Plus de 200 chefs autochtones se sont rendus en Angleterre pour rencontrer les parlementaires britanniques et les convaincre de la nécessité de protéger les droits des peuples autochtones.</p>
2	<p>Faire des exposés</p> <p>Des groupes représentant les Premières Nations, les Métis et les Inuits ont présenté, par écrit et de vive voix, de nombreux exposés officiels au comité parlementaire canadien responsable de la Constitution.</p>
3	<p>Rencontrer le gouverneur général</p> <p>Le chef national Noel Starblanket a rencontré le gouverneur général du Canada, au nom de la Fraternité nationale des Indiens.</p>
4	<p>Présenter une pétition à la Reine</p> <p>Les chefs des Premières Nations ont présenté une pétition à la reine Elizabeth (à titre de chef d'État) pour demander à la reine et au gouvernement britannique de retarder le rapatriement de la Constitution.</p>
5	<p>Discuter avec les décideurs canadiens</p> <p>Des dirigeants des Premières Nations, des Métis et des Inuits ont rencontré des politiciens et des représentants du gouvernement de tous les niveaux pour exprimer leurs préoccupations concernant les termes dans lesquels la Constitution est rédigée.</p>
6	<p>Solliciter le soutien des élus</p> <p>Des militants autochtones ont demandé à Peter Ittinuar, le seul député inuit, d'organiser des rencontres avec les principaux décideurs parlementaires.</p>